

## Évolution de la traction animale en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale

Michel Havard (michel.havard@cirad.fr), Éric Vall (eric.vall@cirad.fr), Philippe Lhoste (lhosteph@orange.fr)

**INTRODUITE en Afrique subsaharienne dans les années 50, la traction animale est souvent présentée comme le moteur de la modernisation de l'agriculture familiale. La présentation de son évolution dans quelques pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre met en lumière l'appropriation de ces équipements par les paysans mais aussi quelques difficultés.**

► Michel Havard a travaillé au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) comme spécialiste de la mécanisation agricole. Il est depuis 2004 en poste à l'Institut de recherche agricole pour le développement (Irad) au Cameroun.

► Philippe Lhoste est zootechnicien tropicaliste. Il a été chercheur à l'Orstom puis au Cirad où il a développé les approches systémiques des élevages tropicaux.

► Éric Vall est zootechnicien et a effectué des recherches sur la traction animale en Afrique Centrale. Depuis 2003, il développe des recherches sur les dynamiques des systèmes d'élevage au Centre international de recherche-développement sur l'élevage en zone subhumide (Cirades).

EN AFRIQUE subsaharienne, la traction animale a été introduite dans les années 50, afin de développer les cultures industrielles administrées (coton et arachide), destinées à satisfaire les demandes des huileries et filatures des pays du Nord. Cette mécanisation des exploitations agricoles, possible grâce à la présence d'un cheptel bovin important, visait à augmenter la productivité du travail et à favoriser l'essor économique des exploitations.

Entre 1960 et 1970, l'adoption de la traction animale fût lente et irrégulière, alternant phases d'essor et de recul liées entre autres aux conditions proposées par les services d'appui (crédits, taux d'intérêt, etc.), aux conditions climatiques et aux problèmes de maîtrise de la santé des animaux.

Finalement, les paysans choisirent la traction animale pour la rapidité d'exécution des opérations culturales (labour et semis en particulier) qui leur permettait d'augmenter les surfaces cultivées. Entre le début des années 70 et la fin des années 80, la diffusion et le financement de la traction animale, le choix des matériels agricoles, leur distribution, la formation des artisans et des paysans ainsi que les actions de vulgarisation technique étaient sous le contrôle des sociétés de développement agricole liées au coton ou à l'arachide. Ces programmes d'appui des sociétés cotonnières et les prix favorables du coton et de l'arachide ont permis l'augmentation importante du nombre d'attelages qui a été multiplié par 2 dans le bassin arachidier du Sénégal, par 3 au Nord-Cameroun et par 4 dans le sud du Tchad. En parallèle les travaux de la recherche agricole portaient sur les outils (plus de 80 ont été testés au Sénégal, 25 ont été proposés à la vulgarisation et une dizaine ont eu une diffusion significative), les attelages, la mise au point de systèmes de culture mécanisés et l'élaboration du concept de système mixte de production associant l'agriculture et l'élevage.

**Une nouvelle dynamique pour la traction animale depuis les années 90.** Malgré le désengagement progressif de l'État et le démantèlement des services para-étatiques d'appui à la traction animale, les taux d'équipement se sont maintenus et le développement de la traction animale s'est poursuivi en s'appuyant sur un système de services recomposés.

Les services matériels (réparation et entretien des équipements, vente d'animaux, approvisionnement en matériels agricoles, etc.) ont été en grande partie repris par des privés (forgerons, vendeurs d'animaux, petites et moyennes entreprises). Dans de nombreux pays, l'arrêt des programmes d'appui à l'agriculture a mis en difficulté les usines de fabrication de matériels agricoles de traction animale. L'artisanat forgeron s'est fortement développé pour l'entretien et la maintenance des matériels agricoles de traction animale, mais aussi pour la fabrication de certains équipements. Aujourd'hui, les artisans forgerons couvrent l'essentiel de la demande en charrues, sarclours et charrettes ainsi qu'en pièces de rechange. Les produits artisanaux fabriqués avec des matériaux de récupération sont souvent de qualité moindre que les produits industriels, mais ils ont l'avantage d'être disponibles sur les marchés locaux et beaucoup moins chers.

En revanche, les activités de formation, d'appui-conseil et les services financiers et vétérinaires dans ce secteur ont des difficultés à se pérenniser : les paysans ont des problèmes pour effectuer les suivis vétérinaires et zootechniques des attelages et surtout pour financer leurs équipements.

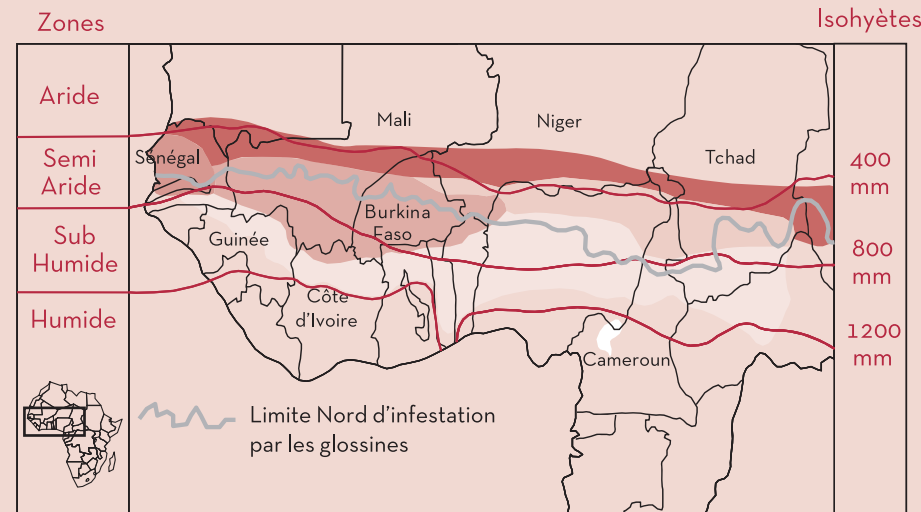
**Des stratégies diverses pour l'accès aux attelages : les cas du bassin arachidier du Sénégal et du Nord Cameroun.** L'appropriation de la traction animale par les agriculteurs nécessite des transformations importantes de leurs exploitations, souvent longues

et difficiles à réaliser. Elle passe par l'acquisition puis progressivement par la maîtrise technique d'animaux et d'équipements souvent coûteux. Ensuite, pour réussir son intégration au sein des exploitations, de nombreux changements sont nécessaires : augmentation si possible des superficies, modification des assolements et de l'organisation du travail, apparition de nouvelles activités (gestion des animaux de trait, prestations de service, etc.).

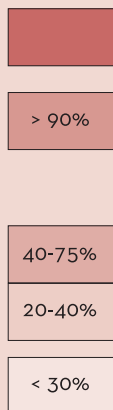
Acquérir un attelage et des équipements demeure une priorité pour de nombreux paysans, mais les crédits d'équipement des sociétés de développement se réduisent, même si tous les pays n'en sont pas au même stade. Au Cameroun, il existe encore des crédits d'équipement en traction animale par la Société de développement du coton (Sodecoton), alors que dans d'autres pays, ce type de crédits a disparu. La pression démographique constante sur la terre rend par ailleurs plus difficile l'augmentation des superficies des exploitations agricoles permettant de rentabiliser la traction animale. Les trajectoires d'équipements et les stratégies des agriculteurs pour accéder à la traction animale, puis pour conserver le niveau d'équipement atteint, sont diverses.

Dans le Bassin Arachidier du Sénégal, le taux d'équipement des exploitations est d'environ 90 % depuis 20 ans, ce qui signifie que 90 % des exploitations agricoles possèdent au moins un animal de trait (cheval, âne ou bœuf) et au moins un équipement de base (semoir, houe). Les seules évolutions ont été les acquisitions d'attelages par les nouvelles exploitations créées et le remplacement des animaux de trait dans les autres.

La majorité des paysans achètent les animaux et les équipements. Cependant, le confiage d'animaux et la location des attelages se sont intensifiés entre les exploitations. Des agriculteurs propriétaires d'animaux les confient à



Pourcentage des exploitations équipées en traction animale



1. Énergie animale (portage et transport).  
Limites des zones semi-arides et arides d'Ouest et Est de l'Afrique.
2. Tractions équine et asine (semis et sarclage-binages).  
Bassin arachidier sénégalais : sols légers, courte saison pluvieuse, arachide peu exigeante en travail du sol expliquent le choix des paysans de semer sans travailler le sol.
3. Traction bovine (travail du sol et entretien des cultures) et asine (transport).  
Cette zone comprend les zones cotonnières.
4. Traction bovine (travail du sol). Limite des zones sub-humides et humides.  
Les conditions climatiques moins favorables et la trypanosomiose expliquent dans ces zones la progression lente de la traction animale.

de petits agriculteurs qui peuvent ainsi disposer d'un attelage, mais également bénéficier de sous-produits : avec les femelles (juments le plus souvent, vaches parfois), le propriétaire bénéficie des produits des deux premières mises bas, et le troisième produit revient au locataire. En échange, le locataire nourrit, entretient et soigne l'animal.

Pour bénéficier du matériel, les petits agriculteurs pas ou peu équipés ont recours à la location de leur terre (c'est le cas de 40 % des exploitations), ou de leur force de travail, et ont accès en retour au matériel des agriculteurs équipés (30 % des exploitations pratiquent ainsi la location de leur matériel à de petites exploitations).

Au Nord Cameroun, le taux d'équipement des exploitations est d'environ 30 %. Le passage de la culture manuelle à la culture attelée est toujours associé à une stratégie de financement et à un projet de l'agriculteur à court terme (extension de la surface cultivée, spécialisation, etc.). La nécessité d'étendre les surfaces cultivées naît le plus souvent des difficultés pour l'agriculteur à satisfaire par le travail manuel les besoins alimentaires et monétaires de sa famille (limite technique de 1 ha/actif). Pour soutenir leur objectif d'extension foncière, beaucoup de jeunes agriculteurs dépourvus d'équipements agricoles louent d'abord les attelages

de paysans équipés jusqu'à un seuil nécessitant l'achat d'attelages (autour de 3 ha/exploitation).

À l'exception de conditions de démarrage favorables (appui financier de la famille, activité extra-agricole importante, etc.), la phase d'équipement en bovins de trait est un processus de longue haleine pouvant atteindre jusqu'à 20 ans pour certaines exploitations, du fait de l'inexistence de crédits d'acquisition des animaux et de la difficulté de constituer une épargne. Pour la raccourcir, les agriculteurs procèdent par des étapes successives de capitalisation-décapitalisation des animaux : achat de petits ruminants ou de porcins à partir du revenu tiré des meilleures campagnes agricoles puis acquisition d'un bovin que l'on engraisse pour le revendre, ou que l'on fait travailler en association avec un autre propriétaire mono-bovin, ou encore acquisition d'un attelage asin permettant de travailler en autonomie — les attelages asins sont en effet cinq fois moins chers à l'achat que les attelages bovins. La constitution de la paire de bovins marque la fin du processus d'acquisition de l'attelage car les outils de travail du sol peuvent être obtenus chez les artisans-forgerons ou à crédit auprès de la Sodécoton.

Ces différentes trajectoires et stratégies d'équipement confirment le rôle

### Zonage des modes d'utilisation de la traction animale en Afrique de l'Ouest et du Centre

pivot de la traction animale dans le cycle de vie des exploitations concernées, qui est aujourd'hui solidement implantée dans toute l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

### Une répartition différenciée selon les zones agro-écologiques.

Selon les régions, les types d'utilisation de la traction animale sont différents, et dans certaines zones le passage à la traction bovine n'est pas nécessairement un objectif pour les paysans.

La traction bovine est surtout répandue en zone sub-humide, basée sur une paire de zébus attelée à une chaîne d'outils comprenant une charrue, des outils de sarclage et de buttage et le char à bœufs. Elle est adaptée à ces zones où une puissance de traction élevée est requise pour le labour à la charrue, le sarclage et le buttage.

La traction légère quant à elle est basée sur un âne attelé à des outils légers. C'est le système dominant dans les zones semi-arides où la rapidité d'intervention pour les semis, les désherbages et les travaux du sol superficiels sont nécessaires. Le bassin arachidier du Sénégal y fait figure d'exception avec l'utilisation du cheval et du semoir.

En plus de la culture attelée, la traction animale remplit différentes fonctions économiques (épargne sur pieds, sources de revenus, etc.) et sociales (« prestige du laboureur »), et intervient dans la conduite des cultures selon les spécificités des systèmes de production. Elle contribue également au transport des biens et des personnes, et dans certaines régions les paysans utilisent d'ailleurs des combinaisons de plusieurs formes de traction avec par exemple l'utilisation des bovins pour les labours, buttages et sarclages, et des ânes et chevaux pour les transports.

Pourtant tous les problèmes ne sont pas réglés et la traction animale, souvent présentée comme le moteur du progrès et de la modernisation de l'agriculture familiale, est confrontée à des difficultés. La mécanisation du travail du sol par la traction animale a ainsi déplacé les goulots d'étranglement en main d'œuvre sur les opérations difficilement mécanisables (récoltes, sarclages) pour lesquelles les besoins en main d'œuvre sont parfois difficiles à assurer. ■